

**Zeitschrift:** Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

**Herausgeber:** Schweizerische Stiftung Für das Alter

**Band:** 37 (1959)

**Heft:** 3

**Nachruf:** Une Centenaire: Mme Bertha von Bergen, † 10 mai 1959

**Autor:** G.V.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Une Centenaire: Mme Bertha von Bergen, † 10 mai 1959**

Le Canton de Neuchâtel vient de perdre sa *Centenaire*, Mme Veuve Bertha von Bergen, qui s'est endormie tout doucement à l'Hospice des vieillards de La Sagne à l'âge de 102 ans, mère de 13 enfants, grand-mère de 21 petits-enfants et arrière-grand-mère de 30 arrière-petits-enfants; c'est ainsi qu'à sa mort et dans ses dernières années elle fut entourée de quatre générations dont tous les membres s'inclinaient avec respectueuse vénération devant cette brave aïeule dont la vie fut toute de dévouement maternel et de travail persévérant. Elle avait épousé un agriculteur, bernois lui aussi, comme elle d'Erlach, qui ont fait prospérer le domaine de Marmoud que les Sagnards, préférant l'horlogerie à domicile, avaient laissé, comme d'autres, à nos amis d'outre Thielle, moins sensibles aux rigueurs des longs hivers montagnards. On aimait à citer sa belle famille où tous les enfants étaient occupés aux travaux de la ferme, à aider à déblayer la neige pendant l'hiver, à faire les foins pendant l'été et les regains en automne, à récolter les pommes de terre à l'arrière-saison et, entre temps, entasser en «châtelets» les mottes de tourbe pour les sécher.

Veuve Bertha von Bergen-Künz a été mêlée, dans sa longue vie, à tous ces travaux jusqu'au jour où elle s'était si bien adaptée à sa montagne qu'elle manifesta le désir d'entrer à l'Hospice des vieillards de La Sagne, où elle termina paisiblement ses jours et où elle passa dix ans dans la société de gentilles compagnes et de deux diaconesses de Saint-Loup qui dirigent la maison.

Un jour que le dévoué pasteur de La Sagne, M. Robert Huttenthaler, allait faire le culte à l'Hospice, la vénérable dame von Bergen lui dit: «Ah! Vous êtes le pasteur et vous venez faire une collecte?». Et lui de répondre: «Oh! pas précisément . . .» — «Alors laissez-moi chercher mon porte-monnaie . . .» Et comme elle fouillait dans ses poches sans le trouver, la Sœur lui dit: «Attendez, grand-mère, je vais le chercher en haut . . .» Deux minutes après elle revient avec le porte-monnaie et le lui remet . . . La bonne vieille le prend, y cherche une pièce, le referme et le remet dans sa poche en disant: «Je vous donnerai la prochaine fois . . .» Généreuse, elle l'était, mais originale aussi! A cet âge! Pasteur moi-même à La Sagne en 1901, son excellent mari me dit quelques jours avant Noël: «Nous avons pensé vous faire une proposition; l'aîné de nos garçons va «confirmer» le jour de

Noël; est-ce que, dans ce même culte, vous ne pourriez pas «confirmer» l'aîné dans son Baptême et baptiser devant l'assemblée le dernier de ses frères, le petit Jean, né il n'y a pas longtemps?» — «Et pourquoi pas?» lui dis-je. — «Eh bien», ajouta-t-il, «vous saurez très bien arranger tout cela . . .» — Et ce fut le cas, la cérémonie se passa très normalement pour l'honneur et la joie de la paroisse et de notre Centenaire à laquelle nous avons rappelé cet événement, l'aîné «confirmé» et le dernier «baptisé» et, entre les deux, onze enfants, frères et sœurs . . .

Et le Ciel sera si beau, si beau, que l'Evangile — je le disais dernièrement à une réunion de vieillards — le représente sous la forme de 24 vieillards, assis, vêtus de vêtements blancs et qui avaient sur leurs têtes des couronnes d'or.

G. V.

## Die Alterswohnungen in der Schweiz

Die Wohnungsnot ist zweifellos eines der grössten sozialen Probleme unserer Zeit, besonders für die minderbemittelten Schichten der Bevölkerung und für die Betagten. Der Wohnraum ist in der Stadt ausserordentlich knapp und teuer; es ist daher einer jungen Familie meistens nicht möglich, die bejahrten Eltern bei sich aufzunehmen und ihnen ein eigenes Zimmer zur Verfügung zu stellen, abgesehen davon, dass infolge eines zu engen Zusammenlebens unliebsame Spannungen zwischen Angehörigen der älteren und der jüngeren Generation entstehen können. Auf dem Lande, wo die bäuerliche Grossfamilie noch heimisch ist, sind die Verhältnisse wesentlich besser; eine gute Lösung hat vor allem das Emmental mit dem «Stöckli» gefunden. Die Erkenntnis setzt sich auch bei uns immer mehr durch, dass der Mensch im Alter so lange als möglich in seinen eigenen vier Wänden soll leben können, wenn er seine persönliche Würde und seinen aktiven Lebenswillen ungeschwächt erhalten will. Der Eintritt in ein Alters- oder Pflegeheim sollte nur der letzte Ausweg sein, wenn ein Mensch nicht mehr in der Lage ist, seinen eigenen Haushalt zu führen, oder nach dem Verlust seiner Wohnung mit dem besten Willen keine neue finden kann, deren Grösse und Mietzins ihm zusagt.

Die betagten Leute schätzen ihre Unabhängigkeit in der Regel über alles, und diejenigen unter ihnen, die freiwillig schon